

SYSTEME D'ELIMINATION DES DECHETS

La collecte et le traitement des ordures ménagères à Montreuil-le-Gast sont gérés par le SICTOM des Forêts (Syndicat Intercommunal), qui regroupe 17 communes des cantons de Liffré et de Saint-Aubin d'Aubigné, soit 12 432 foyers en 2005 ou 32 480 habitants en 2004.

Le SICTOM dispose de 4 déchèteries, ouvertes aux particuliers, mais prioritairement aux habitants du SICTOM, à La Bouëxière, Liffré, Melesse et Saint-Aubin d'Aubigné. La déchetterie de Melesse, route des Guimondières, est la plus usitée par les Montreuillais.

La collecte des ordures ménagères est organisée une fois par semaine à Montreuil-le-Gast, tous les jeudi. Les déchets sont ensuite transportés à l'usine d'incinération avec récupérateur de chaleur et d'électricité Sobrec Rennes-Villejean. 6 669 tonnes d'ordures ménagères non recyclés ont été incinérées à Rennes. La quantité d'électricité ainsi produite a été de 1 742,1 Méga Watt et la quantité de chaleur de 3 330,7 Méga Watt.

Le tri sélectif (papiers et emballages) est organisé en porte-à-porte, au moyen de sacs plastiques jaunes et bleus, une fois par semaine, tous les mardi. Une fois collectés, les déchets recyclables sont disposés au centre de transfert de Saint-Aubin d'Aubigné, pour un stockage d'environ deux jours, puis transférés à l'aide de doubles caissons de 35 m³ vers le centre de tri Centre Bretagne Théaud, basé à Gaël, près de Saint-Méen Le Grand. 1 707 tonnes de déchets recyclables ont transité vers le centre de tri.

Le verre est collecté en points d'apports volontaires, grâce à 78 conteneurs dispersés sur tout le territoire du Syndicat. Les conteneurs sont vidés au minimum tous les dix jours. 1 345 tonnes ont été collectées en 2005.

Le bois et les déchets verts sont collectés sur une aire d'apport volontaire, proche de la station d'épuration de Montreuil-le-Gast, puis broyés. Sur place, les déchets verts sont transformés en compost sur la plate-forme de broyage-compostage à Montreuil. Les broyats sont mis à disposition gratuitement des agriculteurs locaux et des particuliers, qui pourront les transformer en composts en 6 mois.

Les 1 672,7 tonnes de déchets non valorisés ont envoyés en 2005 au Centre d'Enfouissement Technique de Sèche Environnement à Laval.

L'année 2005 a été marquée par une augmentation des tonnages issus de la collecte sélective (+4%) du fait de la hausse des tonnages de papiers collectés. De leur côté, les tonnages d'ordures ménagères résiduelles ont diminués (-4,4%), confirmant que la population du SICTOM trie toujours davantage ses déchets au fil des années. Cela a permis en 2006 de conserver le montant de la redevance de 2005. Les tonnages de verres collectés sont quant à eux restés stables (+1%).

Les habitants du SICTOM des Forêts restent parmi les meilleurs trieurs de France aussi bien en quantité qu'en qualité. La quantité globale de déchets recyclables collectés (verre, emballages et papiers) a augmenté de 114 tonnes en 2005 par rapport à 2004. Les déchets les moins collectés restent toujours les emballages en aluminium et en acier.